

Lire et écrire, un outil indispensable pour la démocratie

CENTRE ALPHA

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

MIROIR VAGABOND

COMMUNE DE SAINT-HUBERT

LÉGISLATURE COMMUNALE 2018 - 2024

Liste : « Parti Populaire »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

- Pouvoir disposer d'un local afin d'y dispenser les cours et éviter que les personnes ne se déplacent à Libramont.
- Favoriser et développer la « publicité » pour le programme « Lire et Écrire ».
- Faire en sorte que les intervenants en contact avec ces personnes en besoin initient le dialogue pour qu'elles fassent la démarche.
- Motiver ces personnes afin qu'elles n'abandonnent pas la formation en cours de route.
- Donner ces formations de manière ludique tout en respectant la méthodologie.

LÉGISLATURE COMMUNALE 2018 - 2024

Liste : « PluS »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

Suite à l'agréable petit déjeuner organisé le 3 octobre dernier à Saint-Hubert, notre groupe PluS a discuté de vos constats et demandes.

Nous vous confirmons notre intérêt pour les questions que vous avez soulevées et la manière dont vous entendez y répondre.

Nous sommes également persuadés que les compétences en matière de lecture et d'écritures conditionnent largement l'accès à la jouissance effective des droits fondamentaux et à l'exercice d'une participation pleine et entière à la vie sociale. Contribuer à combler le déficit profond qui existe en la matière répond donc à nos valeurs et nous sommes prêts à collaborer avec vous pour une action en direction de la population de Saint-Hubert.

Il est bien clair qu'il s'agit ici d'un engagement qui, pour sortir tous ses effets, suppose notre accès à une majorité politique. S'il advenait que celui-ci ne nous soit pas donné, nous ferions de notre mieux pour promouvoir quand même et l'idée, et sa réalisation.

Nous devrons également considérer les moyens qui seront mobilisables, notamment sur le plan financier. Une évaluation devra être faite dans le cadre de la définition du projet.

Cela posé, si nous sommes en situation d'agir au niveau communal, nos pistes d'action sont les suivantes

- Définir un plan d'action en collaboration avec Lire et. Écrire ASBL et mettre en place un Comité de pilotage associant les partenaires et d'autres associations/institutions qui pourraient être intéressées – FOREM, Promotion sociale,...).
- Mettre à disposition gratuitement un local pour un certain nombre de séances de formations (groupes d'une douzaine de personnes, équipement de base).

- Réaliser une sensibilisation du personnel communal et du CPAS qui se trouve en contact avec les publics avec possibilité d'y associer les membres d'associations, comme les clubs sportifs, les commissions consultatives, l'extrascolaire, etc. L'idée est d'informer ces personnes pour qu'elles puissent comprendre le problème quand il se présente et sur base volontaire, orienter vers des services de remédiation (formations) et d'appui (écrivain public par exemple).
- Une sensibilisation du grand public serait aussi organisée à travers les moyens d'information communaux.